Revenu des provinces provenant des véhicules automobiles.—L'imposition des automobiles, garages, conducteurs, chauffeurs, etc., est une source importante de revenu pour les provinces. Dans chaque province, des permis dûment délivrés par les autorités provinciales sont exigés pour les véhicules automobiles de toutes sortes, remorques, conducteurs ou chauffeurs, chauffeurs professionnels, distributeurs, garages, et postes d'essence et de service. En 1958, le coût moyen des impôts et permis d'utilisation a été, par véhicule, d'environ \$107. Des impôts plus faibles sur l'essence dans les cinq provinces à l'ouest du Québec ont abaissé la moyenne dans ces provinces au-dessous du niveau national. L'impôt actuel sur l'essence varie de 1c. le gallon dans les Territoires du Nord-Ouest à 17c. à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse.

Le tableau 7 donne les sources les plus importantes de revenu provincial provenant des véhicules automobiles. Le revenu fédéral (droits d'importation, taxes d'accise et de vente) est donné au chapitre XXII, Finances publiques.

7.—Revenu provincial provenant de l'immatriculation et de l'utilisation des automobiles par province, années terminées le 31 mars 1958 et 1959

	Permis d'immatriculation			Permis de			
Année et province ou territoire	Voitures particu- lières	Camions, autobus, remorques et autres véhicules	Moto- cyclettes	conducteur, chauffeur et distri- buteur	Impôt, véhicules des services publics	Impôt sur l'essence	Total
1958	\$	\$	\$	\$	\$	\$	8
Terre-Neuve fle-du-Prince-Edouard Nouvelle-Ecosse Nouveau-Brunswick Québec Ontario Manitoba Saskatchewan Alberta Colombie-Britannique Yukon et T. NO. Total, 1958	599, 822 250, 971 2, 225, 978 1, 758, 840 15, 399, 144 22, 213, 824 2, 866, 077 2, 623, 436 4, 010, 546 7, 376, 798 42, 906 59,368,342	632, 940 276, 982 276, 982 1,07, 544 1,920, 466 13, 945, 852 23, 459, 631 1,344, 185 2,257, 518 6,010, 924 4,523, 549 33, 813	2,421 478 5,206 49,552 35,389 6,610 4 5 16,873 20	172,857 62,834 348,537 299,959 2,834,312 2,719,805 701,619 406,645 2,211,376 661,118 19,438,500	2 3,245 34,410 49,237 981,584 2,630,372 1,185,787 934,324 176,106 684,859 35,830	4,054,881 1,883,246 13,801,492 10,892,134 84,727,249 143,218,806 13,326,896 18,944,253 23,902,404 25,642,375 268,821 340,662,557	5,600,704 2,484,959 18,795,437 15,117,621 119,060,848 196,859,095 19,592,011 r 25,790,981 37,072,275 39,539,463 r 406,127
1959					-		
Terre-Neuve. fle-du-Prihee-Edouard. Nouvelle-Eoosse. Nouvelu-Brunswick. Québec. Ontario Manitoba Saskatchewan. Alberta. Colombie-Britannique. Yukon et T. NO.	641,366 273,249 2,344,429 1,857,281 16,795,898 23,819,556 3,033,943 2,917,260 4,384,745 7,890,246 46,888	677,990 303,157 2,109,328 1,930,859 14,418,034 25,828,789 1,428,391 3,284,705 6,252,577 4,544,716 48,392	2,320 432 3 5,036 51,572 47,192 6,581 4 5 18,214 20	187, 430 65, 593 358, 974 313, 715 2, 997, 110 2, 798, 150 133, 889 401, 272 279, 978 572, 515 20, 205	611 3,725 31,599 47,665 1,003,107 2,827,040 1,275,471 206,098 562,453 28,487	4,651,523 2,186,929 14,526,162 11,445,325 88,787,601 151,389,717 14,162,444 19,924,190 24,468,867 26,602,573 265,568	6,338,562 2,841,355 19,657,907 15,802,440 125,274,866 209,342,718 20,219,180 27,300,213 36,399,921 40,872,215 419,550
Total, 1959	64,004,861	60,826,938	131,367	8,128,831	5,986,256	358,410,899	504,468,927

¹ Comprend d'autres éléments qui n'apparaissent pas tels que les transferts de véhicules, les permis de garage et de stations-service et les amendes pour infractions aux lois sur les véhicules automobiles.

² Compris avec les autres véhicules automobiles.

⁴ Compris dans les recettes diverses donc,

⁵ Compris avec les voitures particulières.

Ventes d'essence.—L'essence et le mazout utilisés comme carburant dans les moteurs à combustion interne sont taxés lorsqu'ils servent au fonctionnement des véhicules automobiles sur les routes. Dans quelques provinces, ils sont aussi taxés lorsqu'ils servent à d'autres fins. Le gaz de pétrole liquéfié, consommé par les autobus et les camions, est considéré comme "essence". La consommation de l'essence imposée, utilisée presque entièrement pour les voitures, a augmenté de 4.0 p. 100 en 1958 à 2,732 millions de gallons.